**DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

**« B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

# Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d’un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu’il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu’un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l’aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d’adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

# Le déroulement de la formation

La formation, d’une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

# 4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l’utilisation d’un ensemble de véhicules.

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l’acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l’utilisation en toute sécurité de ce type d’ensemble.

# A/Connaître et comprendre l’utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d’immatriculation, d’identification et de tare. Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

* Feux, éclairage de la plaque d’immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
* Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
* Le triangle de pré signalisation.

# B/Connaître et comprendre l’utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d’un ensemble.

* Signalisation spécifique
* L’utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

-Le chargement : répartition et arrimage.

# C / Connaître et comprendre l’utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

* Vérification de l’état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d’attelage.
* Vérification de l’état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
* Vérification de l’état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

# D/Réalisation d’exercices d’attelages et de dételage

* Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d’un attelage et d’un dételage (s’assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

E/Réalisation d’exercice de maniabilité

* Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
* Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

# 3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d’un ensemble et aux risques qui y sont associés.

L’objectif de cette séquence est de travailler sur l’adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d’un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence circulation s’effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l’accent est mis notamment sur :

* La maîtrise de l’ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d’oscillation latérale.
* Les angles morts.
* Les changements de direction.
* La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
* L’information et la communication avec les autres usagers.
* L’anticipation, les distances de freinage et d’arrêt.
* Les trajectoires (virages, voies étroites).
* La maîtrise de l’ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l’issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

* Le ressenti de sa prestation.
* Dans le cas d’une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu’ils ont perçu de la prestation.
* Un bilan de la prestation, réalisé par l’enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d’un attelage.

# Attestation

À l’issue de la formation, l’établissement agréé vous délivre une attestation de formation.

Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.

**PARCOURS DE FORMATION**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

**Parcours théorique**

La formation théorique portant sur des questions « d’entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média (BOX) et avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l’enseignant sur le tableau d’affichage) ou via Internet (option d’achat d’accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h et de 16h à 19h ainsi que les mercredis de 9h à 11h et de 13h à 17h et le samedi de 8h à 12h. Le moniteur est présent en salle de code.

Les thèmes tels que la signalisation, règles de circulation… sont développés en fonction des élèves présents et de leur niveau.

**Parcours pratique**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

* en ville sur Montbrison, Savigneux, Précieux et alentours
* en rase campagne
* sur une 2X2 voies
* de nuit (leçons prises en hiver).

**PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE**

**À LA CATÉGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

# Définition

Conduire un ensemble composé d’un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur

à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

# La formation théorique – 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare. Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires. Les équipements obligatoires de la remorque :

* feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
* équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
* le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

* Signalisation spécifique ;
* L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

* Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
* Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
* Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque. Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :
* Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

* Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
* Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

# La formation pratique – 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

* la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
* les angles morts ;
* les changements de direction ;
* la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
* l'information et la communication avec les autres usagers ;
* l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
* les trajectoires (virages, voies étroites) ;
* la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

* Le ressenti de sa prestation par l'élève ;
* Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
* Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

**Pièces à fournir**

photos d’identité agrées (e-photo)

photocopie du permis ( recto-verso)

photocopie de la carte d’identité (recto-verso)

justificatif de domicile ( - de 6 mois)